



Double degat des eaux, travaux très long et une seul indemnisation comme si c'était ma faute

Par **allichamps**, le 27/02/2013 à 19:29

bonjour, rnvous pouvez m'aider?rnde degat des eaux depuis 2009, les travaux payes par l'assurance mais les murs d'une chambre etant encore mouillés, à ce jour les travaux ne sont pas terminés, mais les murs secsrntout sera fini dans 1 semainernmaisrnmmon voisin fait des travaux et hop un second degat des eaux dans cette chambre!!!rnconstat amiable et direction l'assurance rn pas de problème on indemnise! rn puis ce matin, en fait non on indemnise pas car les travaux vont etre pris du premier degat des eauxrnnormal

Par **allichamps**, le 27/02/2013 à 19:35

j'attends 4 ans en me battant avec le syndic les plombiers le assureur le s expert et l'entreprise de travauxrnet finalement je fais gagner de sou à mon assureur qui ne veut pas m'indemniser ce second degat des eaux!!!! il considere que comme les travaux n'étaient pas faits et bien il n'y a pas eut de problème rn pas contre là où les travaux ont été faits et que ça remoise car les travaux ont été faits sans le séchage des mursrnet bien là c'est encore pour ma pomme!rn j'en peut plus!!rnmerrcirncordialement

Par **chaber**, le 27/02/2013 à 19:53

bonjour
il est normal que les frais du 1er sinistre non réparés soit déduits d'une aggravation.
Je suis quand même surpris que le séchage prenne 3 ans. En général il faut de 6 mois à un an selon l'importance du sinistre

Par **allichamps**, le **28/02/2013** à **07:51**

merci de votre réponse
nous en fait les travaux ont été fait suite à une réparation de nos joints de baignoires défectueux qui auraient entraînés autant de dégats dans la sdb, le couloir et les 2 chambres,
confiant, comme le probleme était résolu, les travaux ont commencés.
en fait tout dans la sdb et le couloir ont remoisés, vu que finalement la fuite était bien au dessus de chez nous et qu'elle a été réparé cette année
donc là, ouf tout sèche rapidement
le principal
merci à vous